

# PROMENADE HISTORIQUE ENTRE SEINE ET PLATEAU

GOUY ET SAINT-AUBIN-CELLOVILLE

8

Clément Damé







*Promenade historique entre Seine et  
plateau*

*Gouy et Saint-Aubin-Celloville*

**Clément Damé**

*La CREA*



Chère Madame, Cher Monsieur,

Gouy et Saint-Aubin-Celloville ont construit leur histoire entre la Seine et le plateau de Boos et ont participé à des épisodes importants du duché de Normandie. Occupées dès l'ère paléolithique, ces deux communes possèdent un patrimoine bâti et naturel riche et varié. Au carrefour des départements de la Seine-Maritime et de l'Eure, Gouy et Saint-Aubin-Celloville ont su conserver leur caractère bucolique et ainsi offrir à leurs habitants un environnement préservé à moins de vingt minutes de Rouen.

Tout y est invitation à la flânerie.

Ici se côtoient fermes normandes, constructions en brique du XIX<sup>e</sup> siècle, châteaux et églises... À chaque instant, à chaque détour d'une rue ou d'un chemin, entre nature et patrimoine, le promeneur pourra découvrir ce qui participe aux richesses de notre agglomération.

Chaleureusement à vous,

**Laurent Fabius**

Président de la  
CREA

**Christophe Bouillon**

Vice-Président chargé de  
l'Action Culturelle

**Nelly Tocqueville**

Vice-Présidente chargée  
des communes de moins  
de 4500 habitants



Chers habitants de nos communes,

À une dizaine de kilomètres de Rouen, à deux pas du département de l'Eure entre la Seine et le plateau de Boos, les villages de Gouy et de Saint-Aubin-Celloville sont bâtis dans un cadre naturel inspirant la quiétude et la sérénité.

De la vallée du Becquet au plateau de Boos, vous découvrirez au gré de vos envies toutes ces richesses patrimoniales qui ont fait l'histoire de nos communes.

Ce lien sensible et naturel entre Seine, coteau et plateau, véritable guide du promeneur, vous permettra de rencontrer des vestiges souvent méconnus du grand public.

Nous vous souhaitons une agréable promenade entre paysages et histoire.

**Jean-Pierre Breugnot**

Maire de Gouy

**Patricia Baud**

Maire de  
Saint-Aubin-Celloville

# *Deux communes rurales préservées à deux pas de Rouen*

Situées sur le plateau Est de l'Agglomération de Rouen, les communes de Gouy et de Saint-Aubin-Celloville disposent d'un patrimoine particulièrement varié.

La première, d'une superficie de 500 hectares, est constituée du hameau de Port-Saint-Ouen ouvert sur la Seine dont elle a été le principal axe de transit des hommes et des marchandises. Reliée au fleuve par la route nationale de Paris, Gouy est implantée à 80 mètres d'altitude

sur des coteaux calcaires. À forte dominante agricole, le centre-bourg se développe depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle en zone périurbaine.

L'étymologie de Gouy viendrait du latin *Goi*, *Goïel*, *Grojacum*, signifiant « Homme heureux ». Intimement liée à l'histoire de la Normandie, Gouy appartenait avant les invasions normandes des IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles à l'abbaye de Jumièges. Au XI<sup>e</sup> siècle, la commune était selon une expression féodale le « chefmoi »



*VUE DU CENTRE DE GOUY*

du franc-fief de la paneterie<sup>1</sup> des ducs de Normandie. Grâce à la charte de 1027, Odon de Malpalu, seigneur de Gouy, possédait la charge importante et convoitée de grand panetier de Normandie. Les seigneurs de Gouy se devaient de faire venir à Rouen les provisions nécessaires lors du séjour du Roi.

Son bâti ancien, situé principalement dans le centre-bourg, le long de la rue principale, date pour l'essentiel des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Ainsi en est-il de la mairie qui reprend les canons architecturaux de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup>. Le centre est composé d'une rue principale représentée par un ensemble assez homogène où viennent se fondre

des constructions modernes. Au sein de cet ensemble subsistent des édifices singuliers tels la maison Saint-Anne située à deux pas de l'église et le château des marquis de Belbeuf qui marque l'extrémité Est du territoire.

À mi-chemin entre ces deux édifices, l'ancien four banal<sup>2</sup> de la commune est intégré dans une demeure du XVI<sup>e</sup> siècle qui, selon la tradition, est la plus ancienne de la commune. Parallèlement, l'implantation de zones pavillonnaires crée un maillage architectural et historique entre le centre bourg et sa proche périphérie.

Gouy offre le visage d'une commune rurale active aux multiples patrimoines

<sup>1</sup> **Paneterie** : charge royale dirigée par un officier du Roi qui avait un pouvoir très étendu sur les boulangers, contrôlait les poids et exerçait une surveillance sur les étrangers venant vendre du pain dans sa paneterie.

<sup>2</sup> **Four banal** : installation seigneuriale que peut utiliser le paysan en s'acquittant d'une redevance.



*ANCIEN FOUR BANAL DE GOUY*



qui se font les témoins de son histoire. Son blason, approuvé en 1952 par le conseil municipal et l'archiviste départemental, résume parfaitement sa trame historique.

La paneterie y est symbolisée par trois petits pains, deux ramures de chêne évoquent la sagesse, deux clefs entrecroisées et la fortification illustrent l'ancien marquisat des seigneurs de Belbeuf.

Séparée de la commune de Gouy par le bois de Bouclon, Saint-Aubin-Celloville est composée d'un centre-bourg et

de deux hameaux - Incarville et Celloville - qui confèrent à la commune une physiologie polycentrique. Disposées sur un axe nord-sud, Celloville, Incarville, Saint-Aubin sont reliées entre elles par la départementale 91 qui donne à cet ensemble une certaine homogénéité.

À l'image de sa voisine, Saint-Aubin-Celloville a une forte empreinte rurale grâce aux nombreuses pâtures et cultures céréalières qui viennent émailler son paysage. La commune est entourée au nord, à l'ouest et au sud par de nombreux bois encaissés dans des ravins, des « fonds » qui délimitent son territoire.

L'origine du village est très ancienne puisqu'elle remonte au III<sup>e</sup> siècle avec



*RUE DE SAINT-AUBIN-CELLOVILLE*





l'occupation de son territoire par les Gallo-Romains. Des tessons de céramique et des vestiges de fondations de fermes témoignent de leur présence.

Saint-Aubin, avant sa fusion avec Celloville, était une terre administrée par le seigneur d'Incarville tandis que l'église relevait de l'archevêché de Rouen. La première mention de la paroisse date de 1280 lorsqu'elle se nommait Sancti Albini de Wiscarvilla soit littéralement Saint-Aubin d'Incarville en référence au seigneur local. Cette mention certifie de la place prépondé-

rante de ce seigneur dans la gestion de ses terres. Par la suite, le nom de la commune évolua pour devenir celui de Saint-Aubin-lès-Camps au XIV<sup>e</sup> siècle puis Saint-Aubin-en-Campagne au XVI<sup>e</sup>.

Le XIX<sup>e</sup> siècle marqua pour les communes de Saint-Aubin et de Celloville une page importante de leur histoire puisqu'elles fusionnèrent suite à une ordonnance royale de Charles X, le 25 février 1829. De cette union est née Saint-Aubin-Celloville qui se résume parfaitement à la lecture de son blason. Il réunit la crosse de Saint-Aubin, évêque du VI<sup>e</sup> siècle, les deux clochers des villages ainsi que la poterie rappelant que son sol est une terre idéale à la fabrication de la brique.

# *Aux origines des communes*

## *Les premières traces d'occupation*

Vestige d'une grande importance pour les spécialistes de la préhistoire, la grotte de Gouy offre un échantillon des pratiques artistiques liées à des rituels qui remontent à une dizaine de milliers d'années.

Sur les bords de la Route Nationale 15, un édifice en pierre de taille et scellé par une porte renferme, sans que ne s'en doutent les automobilistes, le seul site d'art pariétal préhistorique présent dans la vallée de la Seine. Redécouverte en 1956

par deux frères, Pierre et Yves Martin, la grotte de Gouy doit sa première découverte en 1881 à deux habitants de la commune, Narcisse Reboursier et Jamelin qui gardèrent secret cette trouvaille. Une inscription laissée par leur soin est l'unique témoignage de leur passage.

La grotte, longue de 12 mètres de galerie sur 2 mètres de large et divisée en 3 salles, était à son origine plus importante, mais des travaux en 1935 pour l'élargissement de la RN 15 en ont amputé une partie.



*GROTTE PRÉHISTORIQUE DE GOUY*

À la suite de différentes expertises 37 représentations d'animaux ont été recensées dont un cheval et un éléphant. Ces gravures, remontent pour certaines à près de 12 000 ans, à l'ère du paléolithique supérieur. Elles constituent un témoignage unique de la vie des hommes et de la présence d'animaux vivants dans la vallée de Seine pendant la dernière période de glaciation.

La grotte de Gouy est la seule cavité découverte à ce jour au nord de la Loire qui possède de telles gravures préhistoriques. Elle est fermée au public à cause de son extrême fragilité.

De nombreux vestiges de cette occupation primitive sont encore présents et ressurgissent lors de labours ou de travaux, et plus particulièrement sur le territoire de la commune de Saint-Aubin-Celloville où de nombreuses haches polies, silex taillés, hachoirs prouvent de la présence d'ateliers de taille de silex.

Des vestiges de cabanes ont été également localisés et laissent supposer que la qualité du site avec ses sources, notamment celle du Becquet, ont encouragé un peuplement très ancien.

# *Les édifices religieux*

## • **L'église Saint-Pierre de Gouy**

---

Lieux de culte et espaces de sociabilité, les églises ont souvent rythmé la vie du village à travers les baptêmes, les mariages, les enterrements et les différents offices religieux. Généralement rattachées à des abbayes, qui étaient propriétaires des terres, les édifices religieux avaient pour rôle de marquer le territoire de leur présence et d'évangéliser les habitants.

L'église de Gouy est une ancienne chapelle dépendant de l'abbaye de Jumièges. En 1147, Eugène III (pape de 1145 à 1153) confirmait à l'abbaye la possession de l'édifice.

Sous le nom de Saint-Pierre, apôtre du Christ et premier évêque de Rome, elle possède de nombreux éléments du XII<sup>e</sup> siècle comme le portail et la nef qui sont les vestiges de l'édifice primitif. Située au cœur du village, l'église Saint-Pierre est faite de silex pour la nef et de pierre de taille avec un soubassement en brique. Sa charpente est recouverte d'ardoises sauf pour le porche avec sa toiture en tuiles plates.

L'église est entourée de son cimetière et possède un if âgé de 600 à 800 ans, classé en 1932 à l'inventaire des Monu-

ments Historiques. D'une hauteur de 12 mètres, il symbolise la notion de vie et de mort. Selon la mémoire locale il renfermait jadis une chapelle.

Au fil des siècles, de nombreux remaniements ont été effectués. Au XVI<sup>e</sup> siècle, un porche construit en colombage est venu agrémenter l'entrée de l'église. Toutefois, il a fallu le XIX<sup>e</sup> siècle pour que l'église connaisse une période de grands travaux de réfection dont ceux effectués en 1883. L'origine du projet était fondée sur l'agrandissement du chœur de la sacristie jugé trop exigüe. À cette époque, trois projets ont été propo-

sés dont celui du curé qui envisageait de détruire l'église et d'en construire une nouvelle sur le même emplacement. Le manque de moyens financiers de la commune n'a pas permis la réalisation de ses desseins. Sur les conseils de l'architecte des monuments de France et la constatation du mauvais état des combles, les réparations ne pouvaient y être faites sans un remaniement général des couvertures. L'insuffisance du chœur et son état de vétusté ont encouragé le maire à faire voter le budget nécessaire pour lui donner une dimension convenable et reconstruire la sacristie.



En près de six mois, de l'été 1885 à l'hiver 1886, les travaux sont réalisés et ont permis aux habitants de retrouver une église restaurée, se prêtant mieux à son usage cultuel.

### • Les églises de Saint-Aubin-Celloville

L'actuelle commune de Saint-Aubin-Celloville possède, depuis sa fusion en 1829 avec Celloville, deux églises.

La première située dans le bourg a été édifiée au XI<sup>e</sup> siècle sous le nom de Saint-Aubin, évêque du VI<sup>e</sup> siècle et saint patron de la commune. Construite en brique et calcaire, son architecture est en forme de croix latine, surmontée d'une flèche polygonale. L'église est restée proche de

À l'intérieur, une Vierge à l'enfant en bois polychrome et une statue de Sainte Anne datées respectivement du XIII<sup>e</sup> et du XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles témoignent toutes deux des techniques des artisans de l'époque.

son état primitif jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle où une série de grands travaux a été réalisée.

En 1861, la municipalité, avec l'aval du conseil de Fabrique<sup>3</sup>, décida de la reconstruire et de commencer par le chœur et le clocher.

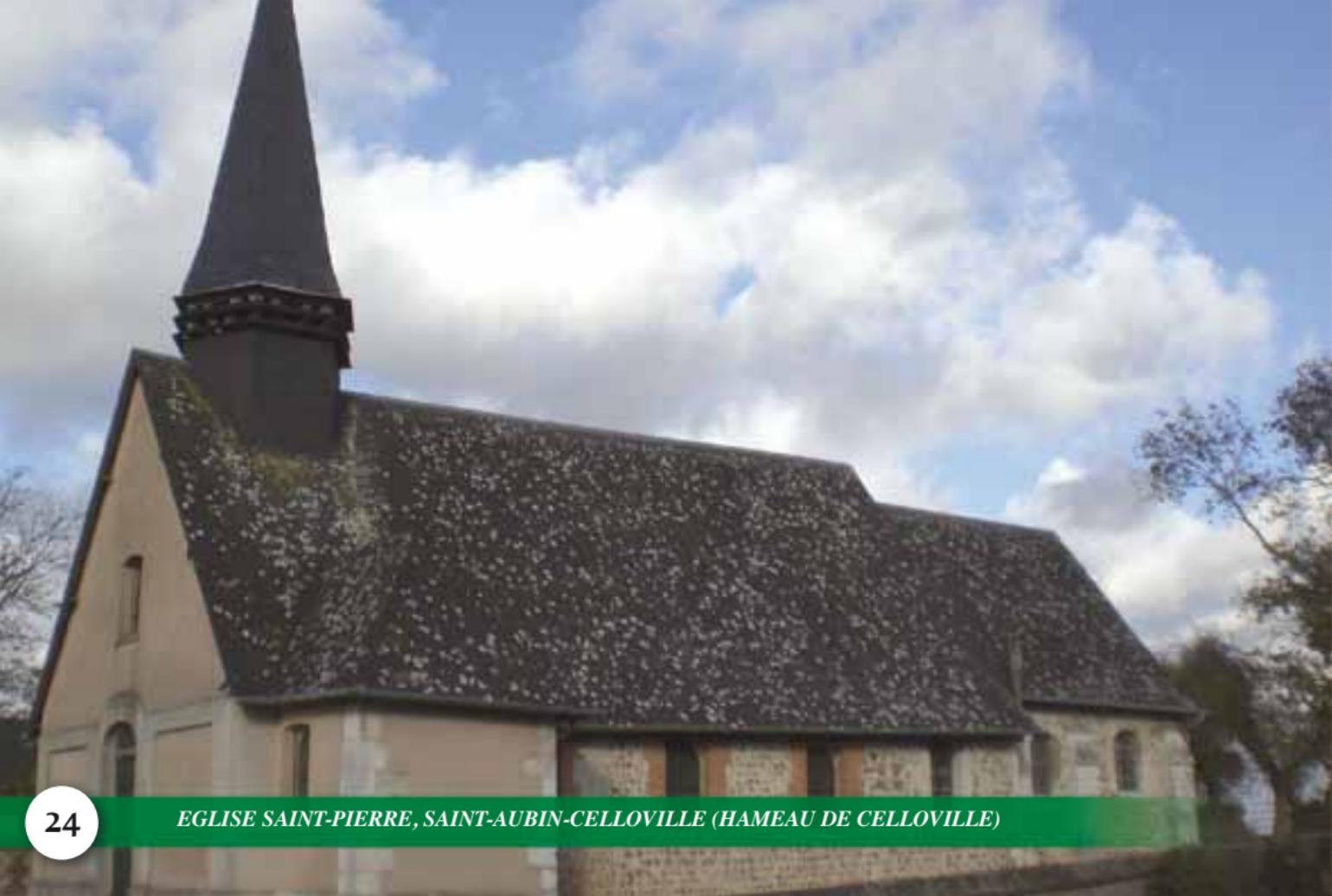
Un an plus tard, le 21 Juillet 1862, la première pierre est posée par le Comte de Belbeuf et bénite par l'Abbé Pajot, doyen



de Boos. L'église est vouée au culte du Sacré Cœur de Jésus Christ dont une congrégation de sœurs est installée à Saint-Aubin-lès-Elbeuf ; une des sœurs de la congrégation était l'institutrice de l'école de filles de la commune.

Il a fallu attendre l'année 1897 pour que les travaux de l'église soient achevés grâce à la participation financière importante de la famille Lerat, propriétaire du château d'Incarville et dont le fils venait de succéder à son père à la tête de la municipalité.

Au fil des années, de nombreux vitraux ont été offerts par les habitants en actions de grâce, notamment celui rappelant un épisode de la Grande Guerre durant laquelle un bateau transportant un millier de soldats à destination de l'Indochine toucha une mine entre Malte et la côte Africaine et coula. À son bord, un sergent originaire de la commune fut l'un des rescapés et put regagner Bizerte à la nage distante de quelques kilomètres. Ce vitrail reprend le



principe de l'ex-voto, offrande faite à Dieu en demande ou en remerciements d'une grâce obtenue.

Au cœur du hameau de Celloville, nommé au XIII<sup>e</sup> siècle Sellonis Villa ou Serlonis-Villa, son église vouée à Saint-Pierre et Saint-Laurent dont les premières traces remonteraient à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.

La plus ancienne mention de son existence se trouve dans un aveu rendu le 12 octobre 1615 à la Seigneurie de Celloville par la Fabrique. En ce siècle, l'église de Celloville était sous le patronage des religieuses de Sainte-Catherine de Rouen avant d'être versée aux possessions de l'abbaye des Chartreux qui l'ont conservée jusqu'à la Révolution.

La fusion au XIX<sup>e</sup> siècle avec la commune de Saint-Aubin-la-Campagne, eut pour conséquence un abandon relatif de l'église de Celloville. Finalement, le 29 août 1880, le conseil municipal procéda à l'adjudication de sa démolition sous prétexte du mauvais état de sa charpente. Face au refus de la Préfecture la municipalité décida alors de rénover la couverture de l'église. Cette anecdote rappelle que la fusion entre les deux communes ne se fit pas sans heurts, et qu'en 1849, soit 20 ans après leur union, Celloville demandait à être séparée de Saint-Aubin. Toutefois, le peu d'habitants du territoire cellovilais ne pouvait à lui seul prétendre former une commune et le refus de la Préfecture mit un terme définitif à ces réclamations.

# *Les domaines seigneuriaux*

## • **Le château des seigneurs de Belbeuf**

---

Situé en limite de commune, le château de Gouy était à son origine un rendez-vous de chasse construit en 1755 par les seigneurs de Belbeuf. Une cave voûtée du XIV<sup>e</sup> siècle laisse supposer la présence primitive d'un château médiéval. Selon la tradition, lors du siège de la ville de Rouen en 1592 par les troupes d'Henri IV, le roi y aurait séjourné du 20 au 24 avril.

Constitué d'un étage et de combles, le château possède des formes architecturales harmonieuses du fait de sa géométrie basée sur son entrée principale couronnée d'un fronton à la forme triangulaire. Sa construc-

tion en pierre de taille et brique, encadrant chacune des ouvertures de l'édifice, vient parfaire ce jeu d'équilibre.

Autour du château de nombreux bâtiments à ancienne fonction utilitaire comme le pressoir, les deux fours à pain et le colombier témoignent de l'ancrage agricole et de la puissance du marquisat de Belbeuf. Cette puissance fut renforcée en 1753, par l'obtention de la charge de grand panetier de Normandie acquise lors de la vente de la terre de Gouy, par Monsieur de Renneville et son rattachement au marquisat de



*CHÂTEAU DE GOUY, ANCIEN RELAIS DE CHASSE DES MARQUIS DE BELBEUF*

Belbeuf. À ce droit venaient s'ajouter de nombreux autres privilèges, notamment celui de pêcher sur la Seine, depuis l'eau du Becquet jusqu'à la Bouille, sans payer le droit au Roi.

Le grand panetier de Normandie pouvait aussi voyager sans frais grâce au droit de : « Passer et repasser tant sur la terre que sur la mer avec gens et chevaux par tous ports et passages tant par eau ou par terre, en quelque lieu et quand bon lui semblera, sans payer aucun tribut ni péage. » Privilège des seigneurs hauts justiciers, les colombiers symbolisaient leur puissance grâce aux nombres de boulins<sup>4</sup> qui révélaient la taille de la propriété.

Le colombier du château de Gouy date de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle

et possède une décoration en pilastre et moulure de style Renaissance insérés sur un bâti de pierre de taille en calcaire. Bien que les boulins aient disparu, l'importance de la taille du colombier (près de dix mètres de diamètre) laisse supposer la toute puissance des seigneurs de Gouy. Produisant un excellent engrais mais aussi une viande de substitution les jours d'hiver, les pigeons étaient perçus par les paysans locaux comme une menace pour leurs cultures.

Nous retrouvons dans le cahier des plaintes, doléances et remontrances de la paroisse de Gouy, daté du 29 mars 1789, la demande des habitants d'enfermer les pigeons du 1<sup>er</sup> juillet au 15 novembre et du 1<sup>er</sup> mars au 1<sup>er</sup> mai, période des semences.



*ENTRÉE PRINCIPALE DU CHÂTEAU DE GOUY*

## • Le manoir d'Incarville

---

À proximité de l'ancienne propriété du marquisat de Belbeuf, se dresse le manoir d'Incarville, expression de la puissance passée des seigneurs locaux.

La date de construction du manoir est inconnue mais sa première mention date de 1606, avec la présence d'un oratoire ou d'une chapelle dans laquelle pouvaient être donnés les sacrements. Organisé autour d'un colombier à plan octogonal à deux niveaux du XVI<sup>e</sup> siècle et d'une chapelle aujourd'hui détruite, le manoir offre une façade en pans de bois surmontée d'une tourelle centrale formant un encorbellement et rythmant l'architecture du logis.

Véritable témoignage de cette période artistique de la Renaissance, une cheminée est adossée au mur pignon de l'actuelle cuisine. Décorée d'une frise, d'un motif d'armes et de réseaux géométriques, la cheminée porte un cartouche de marbre noir sur lequel est inscrit la devise : « Ma fin est mon bien, mon bien est l'amour de Dieu ». Sur la tablette assez étroite se dressent, de chaque côté, deux nymphes en haut relief occupant toute la hauteur comprise entre le manteau et le plafond. À leurs pieds, aux angles du cadre, deux cuirasses en bas relief sont surmontées d'un casque.



*MANOIR D'INCARVILLE, SAINT-AUBIN-CELLOVILLE*

# *Les édifices républicains*

## • **La Mairie-Ecole de Saint-Aubin-Celloville : une évolution architecturale au fil du temps**

Les mairie-écoles sont nées à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, dans le sillage de la Troisième République. L'origine de la construction des écoles remonte à la Monarchie de Juillet, où Guizot, ministre de l'Instruction Publique, posa en 1833 les premiers fondements de l'enseignement public. Reposant sur l'idée que l'instruction contribuait au progrès général de la société, cette loi organisa l'enseignement primaire au profit des classes populaires. Sa mise en œuvre contribuera à développer grandement l'alphabétisation en France.

Saint-Aubin-Celloville a construit sa première mairie-école dans la mouvance de cette loi. De construction modeste, et mesurant 15 mètres de long sur 7 mètres de large, le bâtiment devait répondre à la double exigence d'offrir les conditions indispensables de commodité, de salubrité et ne pas dépasser les faibles ressources de la commune. La première pierre de la mairie-école a été posée avec cérémonie par deux enfants, le 9 septembre 1838.

La mairie-école reposait sur un socle en maçonnerie de silex avec chaîne de

briques, et murs en pisé. Le bâtiment possédait un rez-de-chaussée distribué en une salle de mairie et une salle de classe toutes deux séparées par une cuisine et son cellier. Un escalier menait à une pièce où logeait l'instituteur. L'édifice se fait l'écho des canons architecturaux de l'époque au travers de son bâti massif et imposant, symbolisant l'affirmation de la République.



Du fait d'un état de délabrement accéléré par une mauvaise réalisation et d'une augmentation des effectifs scolaires, la municipalité décida 40 ans plus tard, en 1878, d'ajouter un étage au bâti originel, tout en modifiant la distribution intérieure. Elle y aménagea un logement plus grand pour l'instituteur afin de répondre à ses nombreuses plaintes liées à l'inconfort

des combles dans lesquelles il était logé. En 1886, un préau, des cabinets d'aisance ainsi qu'une cuisine viennent s'y ajouter.

Saint-Aubin-Celloville se vit ainsi doter d'une école répondant aux soucis hygiénistes de l'époque tout en ayant la capacité d'accueillir les enfants de la commune ainsi que ceux de Gouy qui ne possédait pas d'école.

### • L'école des filles, une présence religieuse marquée

---

Parallèlement à la construction de la mairie-école, une sœur de la congrégation du Sacré Cœur de Jésus Christ de Saint-Aubin-Jouxte-Boulleng, actuelle Saint-

Aubin-lès-Elbeuf, proposa, dès 1834, ses services à la commune afin d'y instruire les jeunes filles dans une maison louée à cet effet.



*ANCIENNE ÉCOLE DES FILLES, SAINT-AUBIN-CELLOVILLE*

En 1851, un leg testamentaire de l'abbé Lefebvre, curé de Carville et natif de Celloville, offrit à la commune une propriété qui servait de presbytère et une rente de 1600 francs afin de construire une école pour jeunes filles sous réserve qu'elles puissent y être instruites par une sœur de la Congrégation du Sacré Cœur de Jésus-Christ. De 1856 à 1859, l'école est édifiée à proximité de la mairie-école avec une salle de classe vaste et lumineuse se prêtant parfaitement à leur instruction grâce à de larges baies vitrées. Construite en moellons de silex avec un chaînage en

brique, le presbytère haut de deux étages, comporte sur son pignon une croix en briques insérée dans sa construction témoin de sa fonction aujourd'hui disparue.

L'instruction des jeunes filles de Saint-Aubin-Celloville s'est poursuivie dans ce bâtiment jusqu'en 1913, date à laquelle sur proposition de la Préfecture de la Seine-Inférieure, de l'Académie et du conseil de l'hygiène, la municipalité décida de réunir les deux classes au sein de la mairie-école.

L'ancienne école des filles fut finalement vendue par la commune en 1918.

## • La mairie-école de Gouy, une naissance difficile

---

Dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, la commune de Gouy souhaitait construire sa propre école afin d'éviter aux enfants de parcourir 12 kilomètres aller-retour sur un mauvais chemin traversant le bois Buclon ou de rejoindre l'école des Authieux par la Route Nationale de Paris, alors en très mauvais état. La distance entre les deux communes a encouragé la municipalité de Gouy à demander cette disjonction refusée deux fois auparavant par le conseil départemental de l'Instruction Publique. Il a fallu attendre le 27 septembre 1888, pour que la municipalité approu-

ve la disjonction des écoles réunies de Saint-Aubin-Celloville et de Gouy ainsi que la création de sa propre école mixte. Provisoirement, la classe se fit dans la salle principale de la mairie construite en 1860. L'instituteur se voyait logé gracieusement pendant deux années dans une maison achetée par la municipalité.

À cette époque, la commune de Gouy comptait 50 à 60 enfants des deux sexes âgés de 5 à 13 ans susceptibles de fréquenter l'école primaire sur une population totale de 328 habitants. Malgré le refus du conseil départemental, le



conseil municipal s'obstinait dans ses volontés et dressa dès l'année 1876, un devis estimé à 14 500 francs afin de bâtir l'école mixte.

En 1888, la municipalité mit à l'étude un projet de construction d'école comme annexe de la mairie actuelle et nomma une commission chargée d'assister le maire. Le 23 février 1890, la commission accepta le projet. La mairie construite en 1860 fut alors détruite pour laisser la place à une mairie-école bâtie sous la direction de M. Marical, architecte à Rouen. L'inauguration eut lieu le dimanche 15 octobre 1893, en présence

de la population du village venue célébrer ce moment solennel.

Construite en brique avec une fondation en cailloux et couverte en ardoises, la mairie-école se fait l'écho d'un style architectural sobre, à l'image du presbytère distant à peine d'une dizaine de mètres. Afin de donner à l'ensemble des enfants de la commune de Gouy un enseignement gratuit, la commune a investi plus de 17 000 francs pour construire de nouveaux bâtiments. Ce budget important pour un si modeste village, eut des répercussions sur la mise en place des projets à venir.

Saint-Aubin-Celloville et Gouy, malgré leur taille modeste, participèrent aux enjeux éducatifs de la toute jeune III<sup>e</sup> République qui sont expliqués en partie par la défaite de 1870 et par le

manque d'instruction des citoyens. Les différentes lois sur la scolarisation des jeunes français ont été à la base de l'évolution de l'éducation de la population de notre pays.

### • Les monuments aux morts

---

Première guerre industrielle mais aussi premier conflit où l'on dénombra autant de morts, de mutilés et de traumatisés, la Première Guerre mondiale a provoqué un choc profond chez les populations belligérantes. La loi du 25 octobre 1919 exprime le besoin de se souvenir des hommes tombés au front et invite chaque commune de

France à ériger un monument à la mémoire de ses soldats.

Près de 30 000 monuments ont été construits en France entre 1920 et 1925. De taille, de matériaux et de réalisation variant suivant les finances de la commune, le monument aux morts reste un symbole fort de nos villes et villages par lequel se



*MONUMENT AUX MORTS DE GOUY*

transmet la mémoire des conflits du XX<sup>e</sup> siècle auxquels la France participa.

Gouy et Saint-Aubin-Celloville sont représentatives de ce culte mêlé de sacralité et de souvenir des habitants tués durant le conflit.

Le monument de Gouy a été réalisé grâce à une souscription publique et des quêtes effectuées lors des mariages qui ont permis, entre le 13 mars 1921 et le mois de juillet 1922, de récolter près de 3 622 francs. Ces fonds ont servi à bâtir un monument en forme d'obélisque dont les lauriers de la victoire à sa base et la croix de guerre à sa pointe représentent des critères stylistiques de l'époque. Le manque de place dans le cimetière de la commune

nécessita l'aménagement d'un terrain à sa périphérie pour son érection. Quatre plots reliés par une chaîne séparent le monument aux morts de son esplanade et lui confère un aspect sacré. Il a été inauguré en grandes pompes le 29 octobre 1922.

Saint-Aubin-Celloville ne fut pas épargnée par la guerre et la mort de 8 de ses enfants encouragea la municipalité à construire un monument aux morts réalisé par le sculpteur Duchauchoy. Celui-ci a été érigé à l'entrée du village. La représentation d'un coq entouré du laurier de la victoire, du drapeau national et de la croix de guerre reprend des éléments présents sur de nombreux monuments aux morts.

Véritable commerce, les monuments aux morts répondaient à un catalogue d'éléments de décor précis que pouvait choisir la commune en fonction de ses finances. Monuments du souvenir, ces édifices ont été souvent réutilisés pour commémorer le souvenir des soldats morts durant la Seconde Guerre mondiale et les conflits de la décolonisation.



## • Les sapeurs pompiers : une histoire communale

L'histoire de la lutte contre le feu remonte à l'Antiquité mais il faut attendre le règne de Napoléon Bonaparte pour voir se constituer le premier corps des sapeurs-pompiers. La décision de former des hommes a été motivée à la suite du grand incendie de l'ambassade d'Autriche. Survenu le 1<sup>er</sup> juillet 1810 lors d'un bal mené en l'honneur du mariage civil de Napoléon I<sup>er</sup> avec l'Impératrice Joséphine de Beauharnais, l'incendie fit une dizaine de victimes ainsi que de nombreux blessés et motiva l'Empereur à instituer, par le décret du 18 septembre 1811, le premier corps des sapeurs-pompiers de Paris. Progressivement, des

corps de sapeurs pompiers sont créés en France et la circulaire du 6 février 1815 demanda aux préfets de constituer dans chaque commune un service civil de lutte contre les incendies sous l'autorité du Maire.

L'une des craintes les plus importantes dans les villages était celle des incendies qui, faute de moyen et d'organisation, pouvaient se propager et anéantir habitations et récoltes. C'est l'un de ces graves incendies qui détruisit, le 23 avril 1890, 5 maisons de la commune de Saint-Aubin-Celloville et qui encouragea la municipalité à se munir d'une pompe à bras servie par une



*ANCIEN ABRI DE LA POMPE À INCENDIE,  
ACTUELLEMENT BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE SAINT-AUBIN-CELLOVILLE*

compagnie de sapeurs pompiers volontaires tous issus de la commune.

En 1892, le conseil délibéra et approuva l'acquisition d'un matériel à incendie et accessoires ainsi que la construction d'un abri pour la pompe à incendie. Un an plus tard, la pompe à bras du même modèle que celle utilisée à Paris, possédait son abri en face de la mairie.

Construit en moëllon de silex avec chaînage de brique et toit en ardoise, l'abri avait la particularité de posséder un habitacle en forme de couloir afin d'accueillir, le temps d'une nuit, les voyageurs ou chemineaux de passage. Parallèlement, une quinzaine d'ha-

bitants furent formés pour manier la pompe et pouvoir, le cas échéant, s'en servir. Un siècle plus tard, un bâtiment subventionné en partie par le Département recevait les équipements des pompiers nécessaires au bon fonctionnement du centre jusqu'à sa fermeture le 31 décembre 1999 suite à la départementalisation des Services d'Incendie et de Secours.

Gouy, à l'image de Saint-Aubin-Celloville, se dota d'une compagnie de sapeurs pompiers volontaires. Elle acheta dès 1865 une pompe à incendie qui fut logée dans un abri situé encore de nos jours entre la mairie et l'école. Cet abri, de style architectural simple et fonctionnel, est construit en un

appareillage de brique et couvert d'un toit en ardoise s'harmonisant ainsi avec l'architecture de la mairie-école.

En 1921, dix pompiers volontaires servaient la commune, ils étaient astreints tous les ans à un exercice de maniement et d'utilisation de la pompe. Le corps a été dissout le 24 octobre 1975.



# *Entre intérêts et religiosité*

## • L'histoire de Saint-Aubin-les-Fous

---

Le développement de la psychiatrie en France et des soins apportés aux malades sont des pratiques récentes qui commencèrent à apparaître au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

Ce n'est que vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle que l'on trouve en Normandie la trace de paysans acceptant d'accueillir en pension des personnes déficientes mentales que l'on nommait à l'époque des insensés. Il n'y avait rien de philanthropique dans cet accueil, mais l'apport d'un revenu complémentaire et d'une

main d'œuvre corvéable à souhait ont encouragé des paysans à les recevoir. Les familles qui avaient en charge ces simples d'esprit préféraient les confier aux habitants volontaire que les voir dépérir dans les fosses malsaines des prisons. Dès le XVI<sup>e</sup> siècle, la commune de Saint-Aubin a accepté en pension ces « insensés ». Il y avait possibilité pour les familles de conserver leur honneur tout en se débarrassant d'individus jugés indésirables. Si les insensés étaient

considérés « en pension », ils restaient le plus souvent jusqu'à leur mort dans ces familles d'accueil.

Le coût de la pension dans la commune était moins élevé que la prise en charge par les abbayes, ce qui motivait de nombreuses familles à placer ces simples d'esprit dans les fermes. Le sort des résidents n'était toutefois pas enviable entre les travaux harassants de la terre, les mauvais traitements et les nuits passées à être enchaînés.

En 1694, une maison de force, ancêtre très lointaine de nos hôpitaux psychiatriques, a été ouverte par un cer-

tain Bradechat, qui transforma sa ferme pour y loger plusieurs insensés afin de les faire travailler lorsque cela était possible. Parallèlement, cet habitant de Saint-Aubin prit en résidence des individus totalement privés de raison qu'il décida d'enchaîner dans une bâtisse en retrait de la vie villageoise afin de toucher les pensions. À cette époque, aucun contrôle n'était effectué par les autorités. Cette maison de force a survécu aux vicissitudes du temps et se dresse dans le hameau de Celloville. Malgré les aménagements, le bâti conserve la trame architecturale de l'époque. Construit

en colombage avec des murs en pisé, la maison de force possédait un sol en terre battue, et nous imaginons aisément les conditions dans lesquelles les insensés y vivaient.

Cette activité d'accueil a pris un tel essor que le seigneur local de l'époque et d'autres paysans ont accueilli à leur tour des insensés. Pour être admis dans ces maisons de force, aucun certificat médical n'était nécessaire. Le Procureur du Parlement faisait comparaitre devant lui la famille qui sollicitait l'internement. Selon la situation, elle fixait elle-même

ce qu'elle devait verser comme pension et qui devait toujours se situer entre 200 et 350 livres, payables par quartier et d'avance.

Dès la fin du XVIII<sup>e</sup>, l'activité commença à périlcliter du fait d'agents nationaux venant constater que les insensés étaient livrés à eux-mêmes et de la pétition du Sieur Baraguay, Seigneur d'Incarville, dans laquelle il montrait tout le danger de laisser en liberté ces personnes simples d'esprit. L'activité cessa totalement après 1825 avec l'ouverture de l'asile Saint Yon, à Rouen.

## • La Maison Sainte-Anne

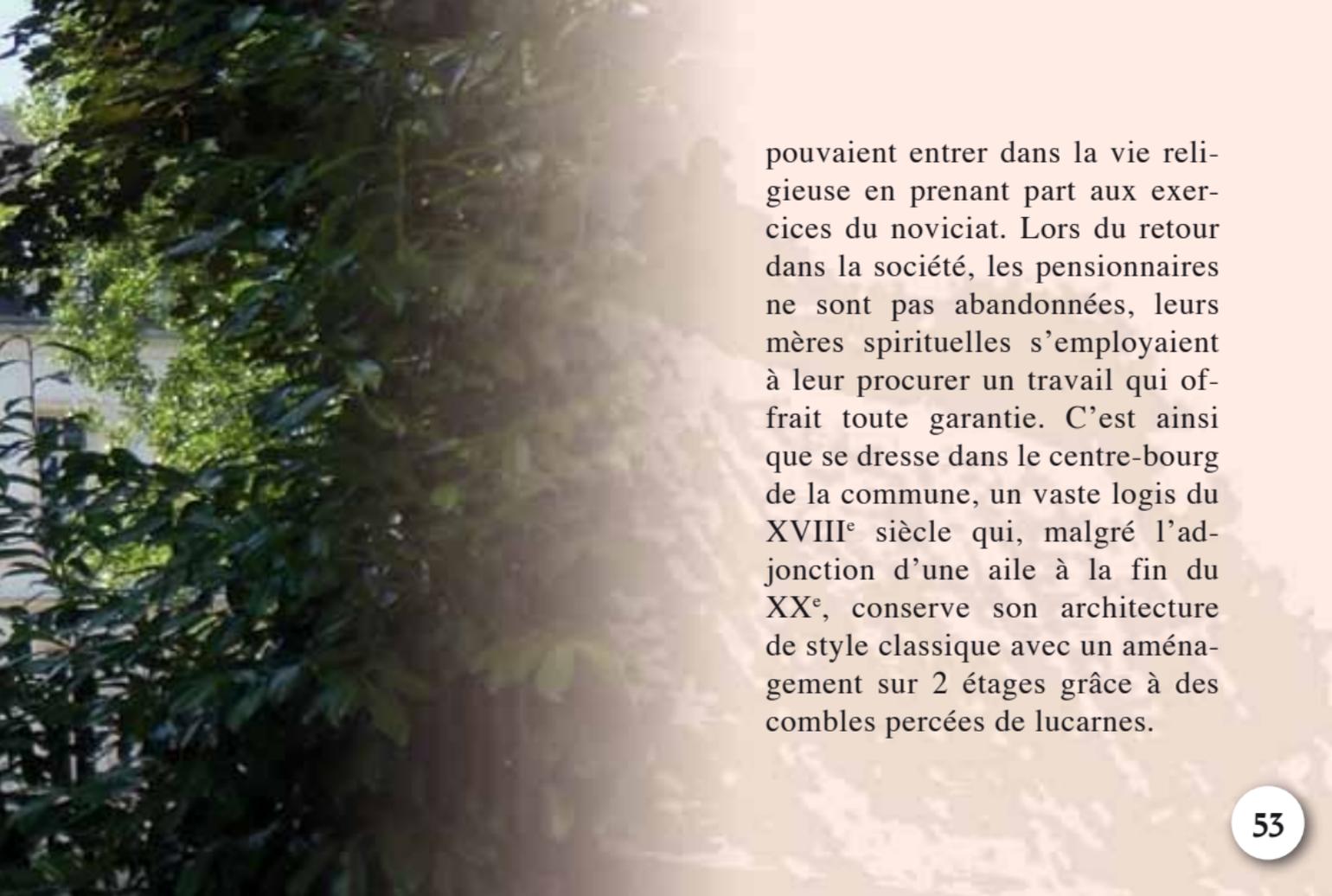
---

Au centre du bourg de Gouy se dresse un manoir qui selon la tradition a été bâti au XVIII<sup>e</sup> siècle par deux juges de la Cour d'Appel de Rouen. Cette demeure de villégiature leur permettait de goûter, à deux pas de Rouen, à la quiétude des lieux. Après plusieurs successions, la bâtisse est vendue dans les années 1930 aux sœurs de la Congrégation du Bon Pasteur. Les sœurs du Bon Pasteur sont issues d'une Congrégation fondée en 1827 par 3 religieuses, Mère Anjorant, Mère Veilhault et Mère Page de Monfort. À l'époque, 3 centres d'ac-

tions sont créés, l'un à Paris, l'autre à Orléans et le dernier à Rouen.

Le but de l'institution était de recueillir des orphelines jusqu'à leur 21 ans afin de les préserver du danger de la perversion (sic) en les éduquant par des cours de morale et de sciences humaines tout en respectant les règles de l'ordre de Saint-Augustin observées par les sœurs. Le domaine de Gouy accueille jusqu'en 1968 des anciennes filles des rues venues se réfugier dans une vie de recueillement et de prière. Certaines, après 6 mois de postulat,





pouvaient entrer dans la vie religieuse en prenant part aux exercices du noviciat. Lors du retour dans la société, les pensionnaires ne sont pas abandonnées, leurs mères spirituelles s'employaient à leur procurer un travail qui offrait toute garantie. C'est ainsi que se dresse dans le centre-bourg de la commune, un vaste logis du XVIII<sup>e</sup> siècle qui, malgré l'adjonction d'une aile à la fin du XX<sup>e</sup>, conserve son architecture de style classique avec un aménagement sur 2 étages grâce à des combles percées de lucarnes.

# *Les fondements d'une identité rurale*

## • Le travail de la terre : l'exploitation de l'argile

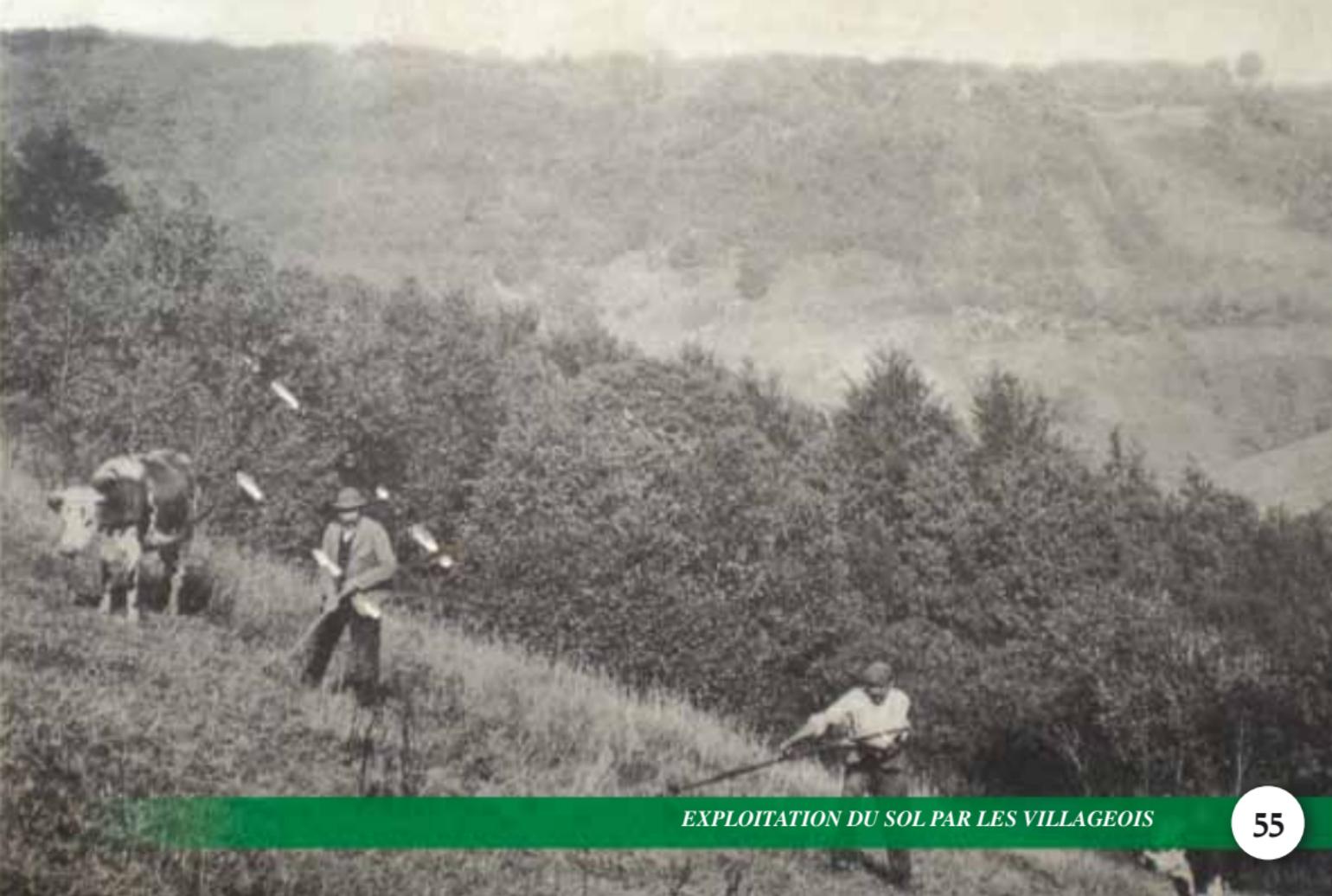
---

La brique apparaît dans le pays de Caux dès le XI<sup>e</sup> et connaît son apogée aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Au cours de ces deux siècles, la brique remplaça peu à peu la pierre, le torchis et le colombage. Elle était fabriquée avec le limon des plateaux et l'argile que l'on retrouve en grande quantité dans notre région.

Le sol de la commune de Saint-Aubin-Celloville recèle de nombreuses veines que les habitants ont su très tôt exploiter. Véritable manne financière pour la commune, l'extraction de la marne ne cessa d'augmenter au cours du XIX<sup>e</sup> siècle grâ-

ce, notamment, à l'ouverture de briqueteries. Ces ouvertures se faisaient avec une autorisation préalable de la préfecture. À la fin de ce siècle, 17 fours étaient recensés sur le territoire de la commune.

L'extraction de la brique se pratiquait par le biais de puits généralement taillés pour le passage d'un homme. Ces excavations d'une profondeur de 2 à 3 mètres sont creusées de manière à accéder à la couche d'argile. Après avoir atteint la veine à exploiter, les ouvriers ouvraient perpendiculairement à ce puits de courtes galeries de 2 à 3 mètres de long dans lesquelles ils



séparaient les veines de sable de celles de marne. Le filon épuisé, un autre puits est creusé à côté de l'ancien et ce dernier est rebouché par la terre extraite du nouveau.

Chaque extraction devait être déclarée au préalable à la mairie avec les quantités à extraire, le garde-champêtre venait lui-même vérifier. La quantité extraite était soumise à taxe par la municipalité. Ainsi, en 1891, la mairie percevait par mètre de marne récoltée, 20 centimes de franc pour les habitants de Saint-Aubin-Celloville ou 50 centimes de franc si les ouvriers étaient étrangers à la commune.

Pour une commune de taille modeste et à faibles moyen, l'extraction de la marne constituait un profit substantiel. Parallèlement, des ventes régulières de terres

argileuses étaient menées par la commune dont le bénéfice était affecté au bureau de bienfaisance aidant ainsi les plus démunis. L'extraction de la marne se faisait en hiver et il fallait environ 325 m<sup>3</sup> de terre pour rendre la fabrication rentable. Au printemps, la terre extraite était apportée à la briqueterie et l'on commençait à fabriquer des briques du mois de mai au mois de septembre, avant que ne débutent les gelées. La terre était ensuite malaxée par une machine afin d'en sortir des briques qui étaient par la suite séchées et calibrées. Durant 2 journées 10 000 briques étaient empilées dans le four pour une fournée et 5 personnes travaillaient à son remplissage. L'ouverture du four était colmatée par des briques déjà cuites



*UN DES NOMBREUX FOURS À BRIQUES PRÉSENT AU XX<sup>E</sup> SIÈCLE À SAINT-AUBIN-CELLOVILLE*

puis enduites avec de l'argile pour que la chaleur ne s'échappe pas.

La cuisson était une opération délicate puisqu'elle consistait à démarrer à feu doux afin de faire monter progressivement la température jusqu'à 1500 degrés. Il ne fallait pas moins de 30 rasières de coke (une rasière est égale à 70 litres et 14 centilitres) et 5 tonnes de charbon de terre pour entretenir la chaleur du four pendant quatre jours sans interruption. À la fin de la cuisson, les ouvriers devaient attendre 4 jours que celui-ci refroidisse avant de l'ouvrir tant les murs étaient épais (environ 1,20 mètres).

6 à 7 fournées par an étaient effectuées selon les besoins par les principaux brique-

tiers de la commune. L'activité déclina progressivement jusqu'à disparaître pendant la dernière guerre mondiale par l'interdiction de l'occupant allemand qui craignait que les fours servent de balises ou de repères aux bombardiers alliés.

Situé sur un terrain privé dans le hameau de Celloville un four à briques, dernier vestige de ce passé, témoigne de cette activité qui a été supplantée par les grandes productions industrielles des années 50. Construit en briques avec un tirant<sup>5</sup> de fer permettant d'enserrer le bâtiment, son diamètre de 5,30 mètres et celui intérieur de 2,90 mètres témoignent de l'épaisseur des murs nécessaires à la bonne cuisson des briques.

## • D'une rive à l'autre de la Seine : le passage d'eau de Port Saint-Ouen

Jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le fleuve représenta le meilleur moyen d'acheminement des marchandises avant que le développement de la route et l'apparition d'un service de transports viennent le supplanter.

Située à quelques kilomètres de Rouen, qui était, du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècles, la deuxième ville de France après Paris, Port-Saint-Ouen possédait un quai de chargement et déchargement de marchandises, mais aussi un point de passage reliant les deux rives. Le passage d'eau était tenu par un fermier qui, par adjudication, obtenait un bail de 6 années pour son exploitation. À l'origine, le fermier appliquait ses propres tarifs ce qui générait de nombreux

abus. Le décret impérial du 2 septembre 1862 mit en place des tarifs selon le type de transports à effectuer. Un poteau planté sur chaque rive indiquait le tarif avec le niveau d'eau au-dessus duquel le supplément de taxe était exigible ainsi que le niveau des hautes eaux au-dessus desquelles tout passage était interdit. Un autre bornage délimitait le passage qui généralement ne dépassait pas 500 mètres de largeur.

À cette réglementation s'ajoutait celle illustrée par 2 certificats, l'un d'aptitude à la navigation et l'autre de moralité. Ces certificats étaient délivrés par la mairie où le fermier exerçait son métier de passeur.

Le service s'effectuait du lever au coucher du soleil, le fermier et ses 2 mariniers devaient avoir une loge à proximité du port afin d'y effectuer en permanence le transit entre les 2 rives. Le passage était irrégulier et se composait en moyenne de 2 à 3 voyages consécutifs.

En 1874, le passage d'eau de Port-Saint-Ouen possédait un bateau dit « passe-cheval » et 2 batelets. Le bateau pouvait transporter 5 chevaux, animaux de traits ou 25 passagers. Les 2 batelets avaient une capacité de transport de 10 passagers y compris le marinier, sa propulsion se faisait au moyen d'un aviron de nage. Chacun des bateaux recevait en lettres noires sur fond blanc le nom du passage d'eau auquel il était rattaché.

À cette époque, de nombreux passages jalonnaient la Seine dont celui de Tourville. Selon l'ingénieur en chef de la navigation de la Seine, le passage d'eau de Port-Saint-Ouen n'avait aucun élément suffisant de vitalité pour que l'État puisse espérer en tirer un profit appréciable.

En 1887, il disparaît suite à une chute de sa fréquentation, à l'absence de repeneur et au développement de la compagnie des omnibus à vapeur. En effet, dès 1881, un service de bateaux omnibus assurait la liaison entre Rouen et Elbeuf. La commune de Gouy, afin de profiter de ce transport, lança le projet d'établir un ponton le long de l'île Guerrart située en face de Port-Saint-Ouen. Si le tirant d'eau n'était

pas suffisant pour permettre d'y amarrer le bateau, le problème fut réglé 3 années plus tard, en 1884, grâce au dragage de la Seine et à la construction d'un nouveau port sur la rive de Port-Saint-Ouen.

Aucune trace ne subsiste de ce passé fluvial du fait de la destruction du port survenue lors de l'aménagement de la route départementale 7 menant à Tourville-la-Rivière.



# *Entre rural et péri-urbain*

## *Un équilibre préservé*

La péri-urbanisation est un processus d'extension spatiale de la ville né il y a une quarantaine d'années.

Par-delà le choix politique et la densification du maillage routier permettant une meilleure communication entre la ville et l'espace rural, le choix d'une partie de la population est à souligner. Quittant les centres urbains afin de trouver une meilleure qualité de vie à proximité d'une offre de services importante, de nombreux citadins s'installent dans ces secteurs. Saint-Aubin-Celloville et

Gouy sont représentatives de ce phénomène.

Connaissant l'exode rural dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, ces deux communes assistent depuis la fin des années 50 à un afflux de population issu pour la plupart des zones urbaines. Afin de loger ces nouveaux venus, une politique de construction de logements a été entreprise.

Progressivement, la construction de lotissements sur des terrains voués à un usage agricole transforme le maillage



et le visage de la commune en intégrant l'usage de nouveaux matériaux et la création de nouvelles rues. La fusion du bâti récent et ancien marque la continuité historique de la commune.

Les lotissements des Fryes et de la Pommeraie, en témoignent. La parcelle des Fryes reprend le nom de la pâture communale sur laquelle s'étendent à présent des habitations. Le lotissement a été bâti de manière à respecter les anciennes routes et s'intègre parfaitement avec le centre historique du village. Situés en proche périphérie du centre-bourg ou construits sur des terrains plus anciens, ces groupes d'habitations sont l'expression du renouvellement communal.

À Saint-Aubin-Celloville, la volonté municipale relève du même souhait d'intégration. Les premiers logements créés en 1961, à même le centre bourg, sont caractérisés par dix habitations HLM de type F3-F4 en brique qui permettent de ne pas marquer de rupture avec les constructions environnantes plus anciennes.

De nos jours, nous assistons également à un nouveau phénomène orienté vers une prise de conscience environnementale qui encourage de nombreux arrivants à vouloir construire une habitation dans une logique raisonnée en termes d'économie d'énergie.

**Les communes de Gouy et de Saint-Aubin-Celloville possèdent, pour celui qui sait prendre le temps de s'y arrêter, un patrimoine bâti et naturel fort intéressant.**

**Entité rurale, artisanale mais aussi industrielle, Gouy et Saint-Aubin-Celloville donnent le visage de deux communes actives sachant conjuguer ruralité et modernisme.**

**L'opportunité de leurs situations géographiques à moins de 20 minutes de Rouen et à la périphérie du département de l'Eure leur offrent un vrai défi, celui de savoir construire un avenir entre tradition et progrès.**

**Clément Damé**

Ce livret a été tiré à 4 000 exemplaires  
sur les presses de l'imprimerie E.T.C. à Yvetot (76)  
**Dépôt légal : février 2010. N°ISBN 2 - 913914-94-2**  
**N°ISSN 1774-3346**  
© La CREA

**Conception, réalisation et suivi :**

Direction Culture de la CREA

**Serge Martin-Desgranges**

**Études et documentation :**

Direction régionale des affaires culturelles de  
Haute-Normandie

Service régional de l'Inventaire

**Jérôme Decoux**

**Aide à la coordination :**

Direction des Petites Communes  
de la CREA

**Paule Gatinet**

**Conception graphique et réalisation :**

**Nicolas Carbonnier**

**Photos :**

© **Clément Damé**

**Contacts :**

Direction de la Culture **CREA**

14 bis, avenue Pasteur - BP 589

76006 Rouen Cedex 1

Tél : 02 32 76 44 95

Fax : 02 32 08 48 65

e-mail : [culture@la-crea.fr](mailto:culture@la-crea.fr)

**Direction régionale**

**des affaires culturelles de Haute-Normandie**

2, rue Maladrerie, 76 000 Rouen

e-mail : [sabine-humbert@culture.gouv.fr](mailto:sabine-humbert@culture.gouv.fr)



Retrouvez les livrets patrimoine des petites communes de la CREA sur  
**[www.la-crea.fr](http://www.la-crea.fr)**



**PRIX : 2 EUROS**  
N°ISBN 2 - 913914-94-2 et N°ISSN 1774-3346